

Début de saison : Ça chauffe déjà à l'Arc !

Suite au dépôt d'un préavis de grève des personnels de l'Arc de Triomphe pour la journée du 16 avril, nous avons été reçus une première fois par Isabelle Lemesle, Présidente du Centre des Monuments Nationaux, puis une deuxième fois par la Conseillère Sociale du Ministre.

Les revendications des personnels de l'Arc portaient surtout sur les questions du sous-effectif, de la précarité et des conditions de travail. On ne peut pas dire que ces deux réunions aient été très fructueuses, tant la direction du CMN comme le Ministère restaient campés sur leurs positions.

Sur le démarrage des travaux de la billetterie et du comptoir de vente, il aura donc fallu un préavis de grève pour que l'administration réagisse ! Ainsi, le Cabinet du Ministre est intervenu afin que l'autorisation de travaux soit enfin délivrée au CMN. Ces travaux étaient pourtant prévus depuis le CHS du 23 novembre dernier ! Quelle avancée !

Sur les revendications concernant la restauration et la dotation habillement, l'administration s'est contentée de répondre qu'elle allait chiffrer le coût de la revalorisation. A suivre donc...

Sur la question de la précarité, après de nombreuses réticences, le Ministère a fini par s'engager par écrit à intervenir auprès de la Fonction Publique pour que les vacataires CDIés depuis octobre 2009 dans les monuments parisiens, soient pris en compte dans le future plan de titularisation prévu début 2012 (protocole d'accord du 31 mars 2011). De plus, le CMN proposera aux vacataires de l'Arc employés sur besoins permanents, des CDI à temps incomplet (105 heures mensuelles). Des avancées certes mais très insuffisantes !

Sur les effectifs par contre, nous sommes encore très loin du compte ! Alors que les agents réclament un renfort de dix agents postés absolument nécessaires pour assurer l'accueil et la sécurité du monument, l'administration nous répond qu'il y a un manque d'encadrement ! Par conséquent il sera demandé au Ministère l'ouverture de trois postes de TSC à l'Arc ! **Autrement dit : vous avez un problème d'effectif ? On vous envoie des chefs !** Bien entendu, cela ne répond ni à la question du sous-effectif ni aux exigences des agents.

Toutes ces réponses sont bien loin des revendications des personnels du monument qui, à l'issue de l'assemblée générale, ont voté la grève.

L'Arc de Triomphe était donc fermé.

Un nouveau préavis de grève a été déposé ce jour pour la journée du samedi 23 avril.

**Les revendications des personnels de l'Arc sont aussi vos revendications.
Mobilisons nous !**

Paris, le 16 avril 2011